

Formation en entreprise et récupération

CFER

La formation en entreprise et récupération s'échelonne sur une période de 3 ans. Le volet entrepreneurial du programme permet aux jeunes de se familiariser avec le marché du travail par le biais du démontage de matériel informatique.

Au cours de leur formation, les élèves vivent différentes activités pédagogiques autour du thème de l'environnement dans le but de devenir des citoyens engagés. Ainsi, la caravane du développement durable est une de ces activités valorisantes où les élèves se transforment en conférenciers en faisant la promotion de l'environnement dans les écoles de la région ou auprès d'organismes publics.

Grille-matières

Formation générale

Français (ans 1-2-3)

Anglais (ans 1-2-3)

Math (ans 1-2-3)

Expérimentations technologiques et scientifiques (an 1)

Géographie/histoire (ans 1-2-3)

Éducation physique et à la santé (ans 1-2)

Autonomie et participation sociale (ans 1-2-3)

Formation pratique

Préparation au marché du travail (ans 1-2-3)

Sensibilisation au monde du travail (an 1)

Insertion professionnelle (ans 2-3)

Règles de sanction

Le ministre décerne, sur recommandation de la commission scolaire, le certificat de formation en entreprise et récupération (CFER), à l'élève qui a suivi cette formation d'une durée minimale de 2700 heures et qui a réussi le cours *Insertion professionnelle*.

Critères d'admission

- 15 ans
- L'élève n'a pas atteint les objectifs du 3^e cycle primaire en français et en mathématique.

Chemins possibles

Voici les possibilités qui s'offrent à l'élève après sa formation selon ses aspirations et son dossier scolaire :

- poursuivre en formation générale des adultes ;
- Intégrer le marché du travail.



Une voie pratique pour apprendre !!